



COMMUNE DE LENS
Piste de ski de Chetseron

PAZ - Modification partielle

PAZ modifié



Légende

- Zone destinée à la pratique des activités sportives et récréatives (11) (nouvelle)
- Zone destinée à la pratique des activités sportives et récréatives (11)
- Zone à bâtrir

A titre indicatif

- Aire forestière
- Limite communale
- N° Parcellaire
- Bâtiment

Approuvé par l'Assemblée Primaire de Lens le 20 juin 2016

Le Président

Le Secrétaire



Homologué par le Conseil d'Etat le :

Homologué par le Conseil d'Etat

Le Président en séance du 15 NOV. 2017 Chancelier

Droit de sceau: Fr. 300

L'ancien:

Le Chancelier d'Etat:

15 NOV. 2017

Version pour Homologation

1:1'500

0 10 20 40 60 80 100 Mètres

